

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2011**

**PRESENTS** : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, DUBUC Florence.

**EXCUSES** : Christophe ROYNARD, Jean-Marc DUPUIS

**POUVOIR** : de Christophe ROYNARD à Didier REVEILLERE

**ABSENTS** : Jean-Maurice ABELARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Claude MARIVAIN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Patrick MICHEL

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 Septembre 2011.

### **ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX STATION ET ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT**

Suite à l'ouverture des plis concernant la recherche d'un bureau d'études pour la réalisation d'une étude diagnostique du couple réseau – station d'épuration et d'un schéma directeur d'assainissement, Mr le Maire présente les propositions faites par les 4 bureaux d'étude qui ont répondu à cette consultation : EF ETUDES, HYDRATEC, HYDRATOP, LA NOELLE ENVIRONNEMENT.

Après examen de ces offres, il apparaît que LA NOELLE ENVIRONNEMENT est la mieux disante et la mieux performante. Le Conseil Municipal retient donc ce candidat. Le montant du coût de cette étude s'élève à **9 878.00 € HT**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent Mr le Maire à signer le marché avec LA NOELLE ENVIRONNEMENT.

### **RAPPORT D'ACTIVITES CCRC 2010**

Mr le Maire présente le rapport d'activités de la CCRC, année 2010, que chaque élu a reçu soit par courrier soit par mail.

### **ATELIER THEATRE MELAY-COSSE D'ANJOU**

Mr le Maire indique qu'à ce jour 1 enfant de Cossé d'Anjou et 7 enfants de Melay sont inscrits pour participer à l'atelier théâtre Melay-Cossé d'Anjou qui s'était déroulé l'an dernier dans la salle St Clément. Justine BAZANTAY, bénévole, nous a fait part qu'elle a prit la décision d'arrêter l'atelier théâtre. Youna MARSAUCHE, salariée, assurera l'encadrement des enfants. Mr le Maire propose au Conseil Municipal une demande d'aide financière de 42 € par enfant de Cossé d'Anjou participant à cet atelier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable et vote à main levée (5 pour et 2 contre) pour cette aide financière. Il est précisé que si les activités ont lieu dans la salle St Clément, il sera demandé à Youna MARSAUCHE d'être très vigilante sur l'entretien et la propreté de la salle.

### **AMENAGEMENT ABORDS EGLISE**

Jean-Paul BOURDEILLE présente le plan d'aménagement des abords de l'église. Sur demande de devis auprès de plusieurs entreprises de travaux publics, il apparaît que le devis réalisé par l'entreprise BOUCHET d'Yzernay est le mieux disant (**18 902.60 € HT**). Franck RAMBAUD, employé communal, est associé à ce projet. Après délibération, les membres du Conseil Municipal, émettent un avis favorable au devis de l'entreprise BOUCHET.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va solliciter le fonds de concours auprès de la CCRC (**15 912 €**). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches.

### **EGLISE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la SARL GIRARD de Melay (couverture-zinguerie) a présenté le devis concernant les travaux de remplacement de descente de dalle et de zinguerie ainsi qu'une inspection des chéneaux avec nacelle pour un montant de **1 903.21 € HT**. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce devis.

## **CIMETIERE**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans le cimetière communal. Les familles seront avisées par courrier de la mairie.

## **BLASON**

Mr le Maire fait la lecture du courrier de Marcel HUMEAU adressé à Jean-Marc DUPUIS, conseiller municipal chargé du projet du blason communal. Dans ce courrier, il évoque la présence du château de La Frappinière, du positionnement d'une ancre de marine qui évoque St Clément et d'une bêche de jardinier évoquant le passé de La Frairie. Mr le Maire propose de recontacter Alexandre RIPOCHE pour qu'il puisse retravailler sur ce projet.

## **RECLAMATIONS**

Mr le Maire fait la lecture du courrier de Mr PROVOST René (Charbonneau) concernant le taillage des arbres et celui des 2 panneaux de signalisation (chevaux). Mr le Maire va lui faire parvenir un courrier en indiquant que le taillage des arbres est du domaine privé et va lui demander d'enlever les 2 panneaux de signalisation (chevaux).

## **MATERIEL SECRETARIAT MAIRIE**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition d'un ordinateur portable, d'un vidéo projecteur avec écran. Celui-ci servira pour présenter les diverses informations lors des réunions de conseil municipal. Le devis de DAD INFORMATIQUE s'élève à **1 298.60 € HT**. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cet achat.

## **COMMISSION INTERCOMMUNALE IMPOTS DIRECTS**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de choisir 3 personnes qui seront susceptibles d'être commissaire au sein de la commission intercommunale des impôts directs. Ont été retenus :

- . Luc PELE (La Planche – Cossé d'Anjou)
- . Gérard LECLERC, Maire de Cossé d'Anjou
- . Jean-Claude GOURDON (25, rue d'Anjou - La Jubaudière) (propriétaire forestier à La

Frappinière).

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Cantine : Patrick MICHEL présente le devis de la sté COMAT&VALCO concernant l'achat de 10 chaises à la cantine. Ce devis s'élève à **327.90 € HT**. Avis favorable du Conseil Municipal.

Permis E : Patrick MICHEL indique qu'il devient urgent de se renseigner sur le permis E pour l'employé communal.

Aire de jeux : Tous les jeux sont arrivés. Il reste à réfléchir sur l'emplacement de ces jeux.

## **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 7 Novembre 2011.